

De nombreuses complémentaires santé proposent aujourd'hui un remboursement partiel ou total des séances de Médecine Traditionnelle Chinoise (MTC) et d'acupuncture. L'offre étant très large et variable selon les contrats, cette liste de mutuelles n'est pas exhaustive, et sous réserve qu'il n'y est pas de changement d'offre, il faudra donc vérifier les offres directement auprès de la mutuelle.

N'hésitez pas à partager votre propre expérience, cela peut aider d'autres patients à mieux comprendre quelles mutuelles remboursent réellement les séances de MTC et d'acupuncture.

Il se peut que votre mutuelle rembourse l'acupuncture sous réserve d'un numéro ADELI, dans ce cas, mes séances ne pourront être prises en charge par votre mutuelle n'étant pas médecin.

Nom	Détails des remboursements	Site
ABELA	Prise en charge partielle - offre à vérifier directement auprès de la mutuelle	
ADREA	Prise en charge partielle - offre à vérifier directement auprès de la mutuelle	
AGF	4 séances par an à 30 euros ou 4 séances par an de 50 euros	www.allianz.fr
AG2R la mondiale	50€ par séance avec 4 séances maximum dans l'année.	https://www.ag2rlamondiale.fr
AIO santé	De 50€ à 150€ / an à partir du niveau turquoise	https://www.aiosante.fr/
ALIANS (Contrat MEDINAT)	Prise en charge partielle - offre à vérifier directement auprès de la mutuelle	www.aliens.fr/medinat-medecines-douces.php
ALP Prévoyance	Prise en charge partielle - offre à vérifier directement auprès de la mutuelle	
ALPTIS	remboursement jusqu'à 20 euros/ séance, avec un maximum de 5 séances de médecines douces par an pour chaque assuré.	www.alptis.org/assurance/professionnels/assurance-sante/medecines-douces
AMAVIE	Remboursement de 20 à 40 euros par séance pour un remboursement maximum entre 100 et 200€ /an selon la formule.	https://www.amavie.org
AMELLIS	Remboursement de 120€ pour un maximum de 3x40€ par an.	https://amellis.fr/
AMPLI	Remboursement limité à 4 séances. Formule essentielle : 20€ / séance Formule Confort : 30 € / séance Formule Renforcée : 40 € / séance	https://www.ampli.fr/
AON (filiale d'axa)	Prise en charge partielle - offre à vérifier directement auprès de la mutuelle	
APICIL	De 25€ à 50€ / séance en à partir du niveau 2 de garanties et sur les options dynamiques 2 à 6. 5 séances max / an.	https://apicil.com/

APIVIA	Jusqu'à 35€ par séance/de 5 séances par an.	https://www.apivia.fr
AREAS	Gammes 125-150 = 31€/ 5 séances /an. Gammes 200 = 39€ / 5 séances /an. Essentielle 350 = 46€ et 5 séances /an.	https://www.areas.fr/medias/fichiers/tableau_garanties.pdf
ASAF	Prise en charge partielle - offre à vérifier directement auprès de la mutuelle	
Asety	50% des frais réels dans la limite de 120 € / an à 500 € /an de remboursements selon la formule choisie.	https://asetys.fr/
ASFE expat	Prise en charge partielle - offre à vérifier directement auprès de la mutuelle	
ASSUREMA / Contrat Vie Verte	Remboursement jusqu'à 8 actes par an et par bénéficiaire (auprès des praticiens de santé agréés « asca International »	www.particuliers.assurema.fr/vie-verte-complementaire-sante-avec-prise-en-charge-medecines-douces-phytotherapie-accueil.htm
AUTREMENT DEMAIN	Prise en charge partielle - offre à vérifier directement auprès de la mutuelle	www.autrement-demain.com
AVENIR MUTUELLE	Remboursement de 30 à 150 euros par an et par bénéficiaire	www.avenirmutuelle.com
AVIVA	Prise en charge partielle - offre à vérifier directement auprès de la mutuelle	
AXA	Un forfait « médecine douce » de 75 euros par an, (25 euros par séance, jusqu'à 3 séances par an).	www.axa.fr/sante/Pages/assurance-complementaire-esprit-famille-onglet1.aspxUne
BAHEMA HORIZON	50 euros par bénéficiaire / 5 séances par an	www.libreassurances.fr/bahema-horizon-plus
BIO SANTE	Prise en charge partielle - offre à vérifier directement auprès de la mutuelle	www.econo-ecolo.org/La-Mutuelle-Bio-Sante
Cardif (groupe BNP)	Prise en charge partielle - offre à vérifier directement auprès de la mutuelle	
CCMO	20€ remboursés jusqu'à 4 séances/an (niveau Laine). Max 50€/séance et 4 séances /an au niveau Soie.	www.ccmo.fr
CHORALIS	Remboursement Mutuelle Emeraude 25 €/consultation – dans la limite de 5 consultations/an.	https://www.lelibrechoix.fr/
CNM	Max 60€ par séance et 100€/an sur la formule B1et jusqu'à 250€/an (formule E).	https://www.cnmsante.fr/
Covea Risks	Prise en charge partielle - offre à vérifier directement auprès de la mutuelle	
Credit mutuel	50 € par séance, (5 séances maximum)	https://www.creditmutuel.fr/
Dolce MEDICA Santé Plus	de 150 euros à 350 euros par an.	www.dolce-medica.fr/pratiques.html
ECA	Prise en charge partielle - offre à vérifier directement auprès de la mutuelle	www.eca-assurances.com
Général la santé	Prise en charge partielle - offre à vérifier directement auprès de la mutuelle	

GENERATION	Prise en charge partielle - offre à vérifier directement auprès de la mutuelle	
GFP	Prise en charge partielle - offre à vérifier directement auprès de la mutuelle	
GROUPAMA	De 50€ à 60€ la séance (3 par an)	http://mysanteprevoyance-groupama.fr/
HENNER	Remboursement de 30 à 110€ max 5/an.	https://www.henner.com/
Just	remboursement limité à 4 séances par an et 35€ par séance.	https://www.just.fr/
KOVERS	de 50€ à sur Tribu Access à 300€ selon formule choisie pour le sevrage tabagique (bien cliquer sur "détail de l'offre" pour voir toutes les disciplines apparaitre)	https://www.kovers.fr/mutuelle/
Lacanau	Prise en charge partielle - offre à vérifier directement auprès de la mutuelle	
LA COMPAGNIE DES FEMMES	Prise en charge partielle - offre à vérifier directement auprès de la mutuelle	www.comdesfemmes.com/mutuelle_sante/mutuelle_sante.html
Malakoff Mederic	Prise en charge partielle - offre à vérifier directement auprès de la mutuelle	
Matmut	Formule 1 : 30€ x 1 acte Formule 2 : 30€ x 2 actes Formule 3 : 30€ x 4 actes	https://www.matmut.fr/
MCA	Le pack prévention – médecines douces : 40 € limité à 4 séances.	https://www.mc-alsace.fr
MERCER	Formule A : 4 séances d'un forfait de : 25€ Formule B : 4 séances d'un forfait de : 30€ Formule C : 4 séances d'un forfait de : 35€	https://www.messolutionsmercier.fr/
MILTIS	<u>Le pack Bien-être, de vos consultations en médecines alternatives, de 35 € par consultation et de 3 séances par an.</u>	https://www.mutuelle-miltis.fr/pack-bien-etre/
MFIF	60€ max par séance et jusqu'à 240€ par an sur Essentiel.	https://www.mfif75.fr/
MFigs (groupe Safran)	R 300/AZUR : 160€ R 320/JADE : 200€ R 340/OCRE : 240€ R 380/OR : 280€ R 400/PLATINE : 320€	https://www.mftgs.fr
MFH	20€ / 6 séances	https://www.mutuelle-des-hospitaliers.com/
MGAS	Niveau 1 : 100€/ an Niveau 2 : 120€/ an Niveau3 : 140€/ an	https://mgas.fr/
MGC	40€/ séance, 3 séances / an.	https://www.mutuellemgc.fr/
MGE	75€/année civile à partir de la formule MASP SANTÉ 1	https://www.mgen.fr

Mgéfi	20 euros par séance dans la limite de 3 séances par an.	https://www.mgefi.fr/
MGTS	Prise en charge partielle - offre à vérifier directement auprès de la mutuelle	www.mgts.fr
MHR	300€/ an / bénéficiaire	https://www.mhr.fr/kit-hcr/garanties-et-tarifs.htm
MLC	30€ contrat en c'individuel. 50€ à 200€ selon le contrat en senior.	https://www.mutuellelacholetaise.fr/
MNT	Formule confort : 50€ / an Formule optimale : 70€ / an Formule intégrale : 160€ / an	https://www.mnt.fr/
MPI	Formule Etoile : 10€ / séance et 3 séance par an Formule Saphir : 20€ / séance Formule Ocean : 30€ / séance Formule Diamant : 40€ / séance Formule Confort : 50€ / séance	https://www.mutuelle-emoa.fr/
MPN	Formule solidum : 25,00 €/ 4 fois par an	https://www.e-mpn.fr/
Modelia Zen	remboursées à raison de 35 euros par séance et par personne/ 10 séances par an.	www.particulier.ccmo.fr/mutuelle-sante-modelia/complementaire-sante-zen
MTRL (Lyon)-	remboursement jusqu'à 6 séances par an et par bénéficiaire, dans la limite de 40 € / séance	www.mtrl.fr/fr/Medecines-douces/Reflexe-Prevention-Sante.html
Mutami	Prise en charge partielle - offre à vérifier directement auprès de la mutuelle	
Mutest	Remboursement entre 50 et 250 par an euros en fonction du niveau choisi	https://www.cnmsante.fr/
Mutuelle Air France	forfait de 25 euros dans la limite de 6 séances tous les 2 ans sur facture acquittée.	https://www.mnpaf.fr/
Mutuelle entrain	Formule 1 : 20€/an Formule 2 : 100€/an Formule 3 : 200€/ an Formule 4 : 220€/ an	https://www.mutuelle-entrain.fr/
Mutuelle entrenous	L'acupuncture de 30€/an à 120€/an suivant la formule et l'âge.	https://mutuelle-entrenous.fr
Mutuelle EMOA	A partir de 15€ par séance jusqu'à 50€. Dans la limite de 4 séances par an.	https://www.mutuelle-emoa.fr/
MUTUELLE EXISTENCE	Prise en charge partielle - offre à vérifier directement auprès de la mutuelle	www.mutuelle-existence.fr
MUTUELLES DE FRANCE 73	Prise en charge partielle - offre à vérifier directement auprès de la mutuelle	www.mutuellesdefrance73.fr/offres-sante.php
Mutuelle des étudiants	2 séances / an en Formule Essentiel et jusqu'à 3 en formule Zen (150€).	https://www.lmde.fr/

MUTUELLE DU REMPART	complémentaire CEDRAT, FOUGERE, BRUYERE, MENTHE: Montant forfaitaire (de 20 euros à 35 euros par séance selon la complémentaire santé) dans la limite de 4 séances par an : prise en charge sur facture d'un praticien diplômé	
MUTUELLE VERTE	Gamme jeunes - Energie plus, Gamme Mobilité Sésame : 75 euros par an et Gamme Mobilité - Jasmin : 60 euros par an. Gamme Sécurité, Confort, Sérénité : de 10 euros à 30 euros - 3 séances par an. Gamme nature : Oxygène et Oxygène + : de 30 euros à 40 euros par séance, jusqu'à 3 séances par an; de 75 euros à 100 euros tous les 2 ans.	www.mutuelleverte.com
MYRIADE Mutuelle	Prise en charge partielle - offre à vérifier directement auprès de la mutuelle	www.myriade.fr/-Nos-offres-sante-.html
Néoliane	à partir de 80€ et limité à 25 € par acte.	https://www.neoliane-sante.fr/
Nostrum Care	<u>un pack médecines douces à partir de 150€ et à hauteur de 25€ la séance.</u>	https://eu1.hubs.ly/H06ttBs0
NOVIA MUTUELLE	La complémentaire santé Novia exclusive 4 : (acupuncteurs, ostéopathes, chiropracteurs et homéopathes) jusqu'à 240 euros/ an. La complémentaire santé A5 qui prévoit 35 euros/ consultations d'acupuncteur, d'ostéopathe, d'étiopathe, de pédicure, de podologue, de chiropracteur, de diététicien (dans la limite de 5 séances par an).	www.novia-sante.fr/medecines_douces.php
PHENIX SANTE	Selon les formules : remboursement 4 séances de 25 à 35 euros par an et par bénéficiaire.	www.phenix-sante.com
PREVIFRANCE	Prise en charge partielle - offre à vérifier directement auprès de la mutuelle	www.previfrance.fr
Prévoir	Remboursement de 40€ à 120€ à l'année selon la formule.	https://www.prevoir.com/
Pro BTP	À partir de la formule P3, remboursement de deux séances par an d'un montant de 40€.	https://www.probtp.com/
PSI	de 25 à 35 euros par an et par bénéficiaire dans la limite de 5 séances par an.	www.assurancespsi.fr/formules-mutuelle-sante
RADIANCE	Prise en charge partielle - offre à vérifier directement auprès de la mutuelle	www.radiance.fr
REUNICA MUTUELLE	Prise en charge partielle - offre à vérifier directement auprès de la mutuelle	www.reunica.com
Scop & scie	Prise en charge partielle - offre à vérifier directement auprès de la mutuelle	https://mutuelledesscop.fr/sante-scop
SMEBA	Remboursement de 30 à 70 euros par an et par bénéficiaire pour les médecines douces : acupuncture, ostéopathie, homéopathie, diététique	www.smeba.fr

SMIP Rhone Alpes Mutuelle	Niveaux 2 (2 séances de 30 euros par an et par bénéficiaire) et 3 (3 séances de 40 euros par an et par bénéficiaire).	www.cybermutuelle.com/pages/lespace-produits/complementaire-sante.php
SwissLife	Swiss Life rembourse 5 séances d'acupuncture par an, comprise entre 20 et 55€/séance.	https://www.swisslife.fr/
Tranquille santé	Prise en charge partielle - offre à vérifier directement auprès de la mutuelle	
UNEO	santé objectif 1 : min 20€/ 3 séances / an santé objectif 2 et 3 : 30€/ 5 séances / an	https://www.groupe-uneo.fr/
Vivance	Prise en charge partielle - offre à vérifier directement auprès de la mutuelle	
W (savoie..)	Prise en charge partielle - offre à vérifier directement auprès de la mutuelle	